

visarte
berufsverband visuelle kunst • schweiz
société des artistes visuels • suisse
società delle arti visive • svizzera
visual arts association • switzerland



RAPPORT ANNUEL 2009

Vue d'ensemble

Avant-propos

I Généralités

1. Structure de visarte association professionnelle des arts visuels
2. Indications statistiques au 1. 1. 2010

II Organes de visarte.suisse et leurs activités 2009

1. Assemblée des délégués
2. Conférence des groupes
3. Rencontre des secrétariats
4. Comité central et ses dicastères
 - 4.1 Présidence
 - 4.2 Affiliations
 - 4.3 Social
 - 4.4 Genre, minorités et droit
 - 4.5 Art et bâtiment
 - 4.6 Communication
 - 4.7 Finances
 - 4.8 Formation
5. Poste administratif
6. Commissions permanentes
 - 6.1 Commission d'admission
 - 6.2 Commission de formation
7. Priorités majeures de politique culturelle
 - 7.1 Loi sur l'encouragement de la culture (LEC), loi Pro Helvetia (LPH)
 - 7.2 AIAP/IAA
8. Thème annuel « Art en province 2 »

III Prestations de services

1. Institutions sociales
 - 1.1 Fondation caisse d'indemnité journalière des artistes visuels suisses
 - 1.2 Fonds de soutien des artistes visuels suisses
 - 1.3 Caisse de retraite et réseau prévoyance culture
 - 1.4 Conseil juridique
2. Ateliers/séjours de création
 - 2.1 Fondation Samuel Buffat, Genève
 - 2.2 Fondation Eduard Bick, Tessin
 - 2.3 Atelier de la Cité Internationale des Arts, Paris

3. Publications/site Web
 - 3.1 Art suisse
 - 3.2 Info-Bulletin / lettre du président
 - 3.3 Site Web www.visarte.ch

IV Coopérations

1. Suisseculture et Suisseculture Sociale
2. PAck
3. SSFA
4. ProLitteris
5. Coalition pour la diversité culturelle

V Projets

1. KiS, prix pour la diffusion d'art visuel en Suisse
2. Manifestations
 - 2.1. Sécurité sociale

VI Résumé et perspective 2010

Résumé

1. Thème annuel 2010
2. Sécurité sociale et prestations de service
3. Centre Art et bâtiment
4. Manifestations
5. Déménagement du poste administratif

Avant-propos

En 2009, quelques priorités majeures nous ont occupés. La principale était la situation financière de visarte. A l'occasion des comptes annuels et de la révision de 2008, il est apparu une fois de plus clairement que quelque chose doit changer. On ne peut plus comme auparavant, année après année, débloquer des provisions jusqu'à ce que toutes les réserves soient épuisées. C'est pourquoi le Comité central a décidé, sur les conseils de notre réviseur, d'attester le déficit effectif dans les comptes. La raison de la précarité financière est moins les dépenses, qui, déduction faite du renchérissement, sont restées constantes sur les huit dernières années, que les recettes. Elles ont diminué, du fait principalement de la réduction de subvention de l'Office fédéral de la

culture (OFC) de CHF 44'000.- depuis 2000. C'est pourquoi diverses possibilités ont été discutées et examinées afin de remettre les finances de l'association sur une base saine. On a cherché partout des potentiels d'économie et les dépenses ont été contenues environ CHF 12'000.- en dessous du budget. Mais d'autre part il est nécessaire d'augmenter les recettes. Une augmentation des cotisations de membre pour 2010 est donc indispensable.

Parallèlement aux soucis financiers, nous nous sommes aussi demandés comment progresser dans notre programme, avec des prestations de service supplémentaires pour les membres, des allègements dans la procédure d'affiliation pour les artistes importants et la nouvelle catégorie des newcomers. Les actions de visarte.suisse se renforcent avant tout aussi dans les domaines Formation et Art et bâtiment.

I GÉNÉRALITÉS

1. Structure de visarte association professionnelle des arts visuels

L'association professionnelle visarte comprend 18 groupes régionaux et le groupe d'intérêt queux pour les questions de genre. Depuis la fondation (en 2001), aucun nouveau groupes n'a été fondé au niveau national. Une première révision des statuts a été approuvée par l'Assemblée des délégués 2004, la deuxième à celle de 2008. Les objectifs à moyen et à long terme sont définis dans une nouvelle conception directrice, une pour visarte.suisse et une pour les groupes, qui a été adoptée à l'AD 2008. De même, le site web a été relooké, il présente entre autres les prestations de service de visarte.suisse. De plus, diverses notices et guides pratiques à télécharger se trouvent dans la zone membres. Le travail de la Commission de formation fondée en 2007 s'est intensifié en 2009, après l'élection d'un nouveau membre, Urs Dickerhof, pour le nouveau dicastère Formation.

2. Statistiques au 1.1.2010

Effectif des membres au 1.1.2010 :

Membres actifs : 2415

Membres exclusivement nationaux : 163

Membres donateurs : 691

Membres d'honneur : 21

Architectes : 161

Nouvelles affiliations 2009 : 90

dont membres actifs : 70

II ORGANES DE VISARTE.SUISSE ET LEURS ACTIVITÉS 2009

1. Assemblée des délégués

L'Assemblée des délégués ordinaire s'est tenue le 9 mai 2009 au Stockalperschloss à Brigue et a pu être organisée en collaboration avec le groupe visarte.haut.valais. Le point principal à l'ordre du jour de la réunion était le budget 2009, qui a été discuté à fond. Le budget prévisionnel en vue d'une Centre Art et bâtiment, dont les groupes évaluent différemment la nécessité, a été réduit. Une augmentation des cotisations de membre de CHF 40.- a également été sujette à controverse ; un vote par consultation des membres l'a rejetée à une voix près. Les nouveaux membres du Comité sont l'avocate et notaire Natalia Schmuki de Berne (Vice-présidence) et Urs Dickerhof de Bienne pour le nouveau dicastère Formation. Comme l'AD a duré deux heures de plus que prévu, il a fallu renoncer à la visite guidée du château avec apéritif et passer directement au dîner au restaurant Schlosskeller, avec pour accompagnement des légendes valaisannes et de la musique de table. Le lendemain, les délégués se sont rendus à Sierre au finissage de l'exposition « INTHEBOX » à la Halle Usego.

2. Conférence des groupes

Les responsables des groupes et le Comité central se sont réunis deux fois pour une conférence des groupes en 2009. Le 17 janvier 2009, chez le président Heinrich Gartentor à Thoune, les principaux thème abordés étaient la nouvelle procédure d'affiliation et la catégorie de membre des newcomers. De plus Monsieur Brazerol d'Axa Winterthur a présenté la nouvelle Caisse de pension pour les membres ainsi que le réseau Prévoyance culture.

Le 21 novembre 2009, la conférence des groupes a eu lieu au Progr à Berne. Le matin, les finances et les discussions sur l'augmentation des cotisations de membre pour 2010 tenaient le premier plan. Après le déjeuner, Mirco Baumann et Martina Vogel de « Patrick Rohr Kommunikation » ont dirigé un atelier de communication chez visarte. Le but était d'analyser comment fonctionne la communication entre Comité central, poste administratif et les groupes et comment l'améliorer.

3. Rencontre des secrétariats

Il n'y avait pas eu de rencontre des secrétariats depuis des années, mais la série de rencontres a repris depuis février 2009 au poste administratif de visarte.suisse. Elle a suscité un vif intérêt et la plupart des secrétariats des groupes étaient représentés. A l'ordre du jour – parallèlement à l'échange d'information – une initiation à la banque de données « Engine », pour que tous les groupes puissent saisir eux-mêmes à l'avenir les mutations des adresses de leurs membres.

4. Comité central et ses dicastères

Le Comité central a tenu 9 réunions en 2009.

Répartition des mandats et des sièges :

AIAP/IAA : Alex Meszmer

Fondation Bick : Alex Meszmer et Sonja Kuhn

Fondation Buffat : Heinrich Gartentor et Regine Helbling

Fondation Caisse d'indemnité journalière : Eva-Maria Würth

Fonds de soutien : Eva-Maria Würth

Jury Atelier Paris : Heinrich Gartentor, David Curchod, Eva-Maria Würth et Kathrin Frauenfelder

Suisseculture : Heinrich Gartentor jusqu'à mai 2009, ensuite Regine Helbling

Suisseculture Sociale : Eva-Maria Würth

Pro Litteris : Sonja Kuhn jusqu'à l'Assemblée générale de septembre 2009, ensuite Regine Helbling.

L'année 2009 était placée sous le signe des finances et de la question du redressement de la situation financière de l'association. Le potentiel d'économie d'une part été étudié, d'autre part une augmentation des cotisations de membre est indispensable.

4.1 Présidence, Heinrich Gartentor, Horrenbach

Le président est chargé de la direction stratégique de l'association. Il la représente vers l'extérieur, suit les affaires courantes, est membre de la Commission des finances (avec Sergio Magnoni et Regine Helbling), est le premier interlocuteur de la direction administrative, avec qui il prépare les réunions du Comité central ; il dirige ces réunions ainsi que les conférences des groupes et l'Assemblée des délégués. De plus, il a rédigé les nouveaux règlements de l'association. En 2009, neuf réunions du CC, deux conférences des groupes et naturellement l'Assemblée des délégués ont eu lieu.

Le président siège d'office à la Fondation Buffat et

était Membre du Comité de Suisseculture de juin 2008 à mai 2009. Ce siège est habituellement occupé par la direction administrative mais puisque l'ancienne directrice administrative Sonja Kuhn avait donné son congé, Heinrich Gartentor a été élu à sa place au Comité de Suisseculture en 2008, faute de quoi visarte aurait perdu le siège pour longtemps.

Heinrich Gartentor a représenté avec énergie les intérêts des arts visuels dans le cadre de la nouvelle loi sur l'encouragement de la culture et a entretenu les relations avec les personnalités politiques. IL a également été membre du groupe de travail qui a élaboré sous la direction de l'OFC le nouveau règlement fédéral sur le soutien des organisations culturelles (KUOR) (le règlement qui nous garantit les subventions fédérales).

Enfin, il a animé le jury de la bourse de Paris et du prix de la diffusion artistique (sans droit de vote).

4.2 Affiliations, responsable David Curchod, Lausanne

La Commission s'est réunie le 4 avril et le 14 novembre 2009 à Zurich. Elle a reçu 111 dossiers au total, dont 70 ont été acceptés.

20 newcomers se sont adressés directement au poste administratif. Ils ne remplissent pas encore entièrement les conditions d'affiliation et peuvent être membres pendant au plus trois ans en payant une cotisation réduite et en bénéficiant de prestations réduites, avant de pouvoir présenter leur dossier comme membres actifs.

En automne 2009, la Commission d'admission a décidé d'affilier sans autre forme de procès les artistes qui ont trois étoiles ou plus chez SIKart puisqu'ils remplissent dans tous les cas les critères d'affiliation de visarte en matière de professionnalisme, d'expositions et de distinctions.

4.3 Affaires sociales, responsable Eva-Maria Würth, St-Gall

1. Nouvelles des fondations :

Eva-Maria Würth représente visarte.suisse au Conseil de fondation du fonds de soutien pour les artistes visuels suisses et de la caisse d'indemnité journalière des artistes visuels. L'année dernière, chacun des deux Conseils de fondation a tenu deux réunions. Les deux fondations ont accompli leurs missions dans la forme habituelle et jouissent d'une solide base financière. À l'occasion de mutations de personnel à la caisse d'indemnité journalière et au fonds de soutien, les processus administratifs entre les deux fondations et visarte.suisse ont été réorganisés. Désormais, toutes

les mutations de membres seront assurées directement par le poste administratif de visarte.suisse. De plus, il faudra comparer les effectifs des membres et s'assurer qu'il n'existe pas de lacune de couverture.

2. Sécurité sociale et politique culturelle :

cf. 7.1 loi sur l'encouragement de la culture (LEC), loi Pro Helvetia

3. Caisse de pensions

Le lancement de la Caisse de pension a été annoncé lors de l'Assemblée des délégués de 2009 à Brigue. Grâce à l'adhésion de visarte.suisse à deux caisses de pensions, les artistes ont pour la première fois la possibilité de s'assurer facultativement sur un 2e pilier et de pourvoir à leur sécurité sociale. Tous les membres de visarte ont été mis au courant des nouveautés à l'aide d'un nouveau dépliant visarte sur les caisses de pensions. Ils peuvent profiter de la nouvelle option de prévoyance, et adhérer immédiatement aux caisses de pensions « CAST » ou « Musique et formation ». En janvier, la conférence des groupes en a déjà été informée en détail et depuis, divers groupes ont profité de l'offre de visarte.suisse de réaliser en collaboration des séances d'information sur la sécurité sociale. Afin de promouvoir la prévoyance professionnelle – notamment pour les indépendants – et de renforcer la responsabilité des promoteurs en la matière, le réseau Prévoyance culture a été fondé au printemps 2009 sous la direction de Suisseculture Sociale. visarte.suisse y était représentée par Eva-Maria Würth. Suisseculture Sociale a engagé Brigitte Zimmermann pour représenter le réseau Prévoyance culture et fournir des prestations de conseil et d'information. visarte.suisse s'engage en étroite collaboration avec elle pour l'établissement de l'option de caisse de pensions pour les créateurs, afin d'obtenir pour eux à moyen terme une amélioration substantielle de la sécurité sociale.

Les choses ont bougé davantage l'année dernière que pendant les décennies précédentes. Les associations, les personnalités politiques ainsi que les particuliers ont fait un grand travail de préparation : des années d'efforts infatigables ont porté leurs fruits.

4.4 Genre, minorités et droit, responsable Natalia Schmuki, Berne

Natalia Schmuki a été élue au Comité central en mai 2009. Pendant l'exercice, elle a activé son réseau de juristes, notamment en ce qui concerne les questions fiscales, ainsi que des interlocuteurs de l'administration en matière de questions douanières. Une manifestati-

on intitulée « artistes et impôts » se prépare en 2010. Pour pouvoir offrir aux membres de visarte des options d'assurances avantageuses et aussi simples que possible, visarte a noué des relations avec des assureurs. Il a également fallu accomplir des tâches de coordination concernant l'adaptation des statuts des groupes. En 2010, il s'agira d'approfondir les questions abordées et d'entreprendre la réflexion sur les questions de genre au sein de visarte.

4.5 Art et bâtiment, responsable Kathrin Frauenfelder, Zurich

L'année 2009 a été consacrée à la poursuite de la planification du centre Art-et-Bâtiment / Art dans les espaces publics. Visarte a noué des contacts avec diverses personnes intéressées et tenu des entretiens individuels sur la question. Parallèlement, visarte.suisse a organisé trois tables rondes avec divers partenaires. Ces discussions n'étaient pas seulement extrêmement stimulantes, elles étaient aussi riches en information. Elles ont donné des impulsions conceptuelles importantes pour la fixation des priorités majeures du concept. Le futur centre Art-et-bâtiment / Art dans les espaces publics se concentrera par conséquent sur les tâches principales suivantes : 1. Plate-forme / réseau / poste de diffusion pour le dialogue entre les partenaires; 2. Elaboration des bases et stratégies; 3. Prix / distinction de projets particulièrement bien exécutés; 4. Relations publiques et diffusion; 5. Conseil; 6. Perfectionnement. Actuellement, les demandes de financement du centre sont en préparation ou ont été remises. Dès que le financement sera assuré, la conception sera mise au net et la Commission fondée.

Parallèlement aux préparatifs du centre Art-et-bâtiment / Art dans les espaces publics, on a poursuivi l'élaboration du modèle d'un contrat d'honoraires. Avec ce contrat visarte.suisse vise l'objectif d'une base supplémentaire. Elle devrait donner aux mandants comme aussi aux créateurs une plus grande sécurité de planification en rapport avec les projets Art et bâtiment, contribuer à renforcer la confiance mutuelle entre les intervenants et améliorer la qualité de la collaboration. Le contrat est actuellement à l'étude juridique. Il s'agit dans un certain sens d'un travail de pionnier, qu'il faut effectuer rigoureusement, c'est pourquoi l'établissement du contrat s'est avérée plus complexe que prévu. Dès que le contrat sera prêt, il sera publié sur le site web, où il pourra être téléchargé.

En 2009, le dicastère Art et bâtiment a aussi répondu à diverses demandes en fournissant des renseignements et des avis.

4.6 Communication, responsable Alex Meszmer, Thurgovie

Le dicastère communication avait en 2009 les tâches suivantes à accomplir : élaboration d'un concept de communication en vue d'améliorer la communication interne et externe et l'avenir de la revue « Art suisse ».

En 2007, Sonja Kuhn, Alex Meszmer et Rika Brademann avaient élaboré un concept de communication pour visarte.suisse, qui traitait avant tout la communication externe et les possibilités d'améliorer la visibilité de l'association. Les questions de communication interne en étaient encore absentes, toutefois les expériences de ces dernières années ont prouvé qu'il est nécessaire de mettre sur pied un concept englobant la communication interne et externe afin de parvenir à des améliorations. Avec Patrick Rohr Kommunikation, nous avons analysé la situation. Patrick Rohr et Mirco Baumann ont élaboré un concept de communication avec des propositions d'amélioration, dont la mise en œuvre nous occupe actuellement. Pour améliorer les processus internes de communication, nous avons organisé un atelier avec Patrick Rohr Kommunikation à la CG de novembre au Progr à Berne. Les résultats de cet atelier mettent en évidence un besoin de clarifier les rôles dans l'association et de procéder à une réflexion de principe sur les objectifs et les bases de l'association. Dans ce but, un groupe de travail communication formé de représentants des groupes, du CC et du poste administratif réunira des propositions.

Nous nous demandons déjà depuis longtemps quel avenir donner à la revue « Art suisse ». Afin de réunir et de discuter les propositions, les possibilités, les utopies et les idées, Alex Meszmer et Regine Helbling ont invité en septembre 09 des experts de divers domaines (marketing, édition, commissaires d'exposition, muséologues etc.) à une table ronde. Elles ont couvert un large éventail du bulletin syndical à la revue d'art sur papier glacé, du blog-art au cœur de l'actualité aux coopérations avec d'autres périodiques. Nous puiserons dans ces idées pour le prochain numéro d'Art suisse.

Depuis 2009, l'Info-Bulletin paraît uniquement sous forme de Newsletter PDF sur le site web de visarte.suisse – pour des raisons d'économies mais aussi pour renforcer et revaloriser le rôle d'instrument de travail du site web dans la communication de l'association. Pour intéresser les membres au nouvel Info-Bulletin, une carte postale avec une reproduction d'une œuvre artistique d'un/e Membre de visarte est envoyée afin

de sensibiliser aux principaux thèmes du dernier Info-Bulletin.

4.7 Finances, responsable Sergio Magnoni, Epalinges

En 2009, le dicastère a subdivisé les activités en trois domaines prioritaires en étroite collaboration avec la Directrice administrative :

- Le contrôle interne du budget a été développé et poursuivi pendant l'année, sous la responsabilité opérationnelle de la Directrice administrative. Grâce à ce contrôle régulier, le budget a été mieux respecté qu'en 2008.
- La recherche d'économies dans les activités sans déficit du niveau des prestations de service pour les membres. p. ex. la version Newsletter de l'Info-Bulletin a permis de faire de grandes économies, d'autres suivront avec le changement de la Fiduciaire et le déménagement du poste administratif dans de nouveaux locaux.
- La situation financière de visarte a été analysée rigoureusement, sur la base de l'évolution des finances entre 2001 et 2008. Après les déficits des dernières années, un bilan a été fait, qui a débouché sur des propositions concrètes visant à retrouver des comptes équilibrés pour l'association.

4.8 Formation, responsable Urs Dickerhof, Bienne

A l'Assemblée des délégués 2009, un nouveau dicastère « Formation » au Comité central a été approuvé et Urs Dickerhof a été élu.

visarte, organisation du travail (OdA) et association professionnelle, a le droit d'être consultée lors de la mise au point des programmes généraux et a déjà exercé ce droit à l'attention de la Commission fédérale des hautes écoles spécialisées dans le domaine « Composition formelle & art » : le texte a été remis en 2009 à l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) pour adoption. Nous avons également un droit de siéger au groupe d'experts qui doit exécuter la procédure d'habilitation au niveau fédéral. visarte doit impérativement revendiquer cette tâche.

La Commission de la formation a tenu deux réunions en 2009 et au début de 2010. Elle a esquissé des modules d'offres destinées aux hautes écoles. Philippe Sablonier a été le premier chargé de rédiger la conception d'un module « sécurité sociale ». Avec la Haute Ecole Lucerne – Design et Art et F+F école d'art

et de design en médias, nous testerons ensuite l'intégration et la mise en œuvre, avant d'établir l'offre sur des bases solides et de pouvoir la proposer à d'autres institutions. Un autre module devrait encore voir le jour en collaboration avec les écoles : trois écoles comparent leurs offres dans le domaine de l'écriture créative, afin d'envisager ensuite une éventuelle coopération avec l'Institut de littérature de la Haute Ecole Bernoise des Arts. L'arrière-plan de ces premiers projets est univoque : d'abord nous témoignons notre engagement pour des offres de formation spécifiques, et deuxièmement nous faisons connaître notre association professionnelle chez nos futurs collègues.

Par ailleurs, nous rassemblons des arguments pour le maintien de l'année de propédeutique. Elle devrait, comme par le passé, être rétablie comme condition d'admission obligatoire des métiers et formations artistiques-formels, car cette formule a largement fait ses preuves. visarte.suisse émettra une prise de position à ce sujet et mettra l'argumentaire à disposition des groupes, pour qu'ils puissent le défendre dans leur région. Si visarte.suisse veut être prise au sérieux comme organisation du travail, elle doit se mêler de façon systématique et convaincante des questions de formation dans le domaine artistique-formel.

5. Poste administratif

2009 a été la première année où Regine Helbling a dirigé le poste administratif dans la fonction de Directrice administrative, à un taux d'occupation de 80%. Son assistante au poste administratif, Cornelia Mattich, travaille toujours sur la base d'un taux d'occupation de 70%. Le poste de collaboratrice scientifique de Sara Izzo, à 40%, a été prolongé d'un an en octobre.

Du fait que visarte siège au Comité de Suisseculture, nous avons obtenu la possibilité de louer de nouveaux locaux administratifs à Zurich à la Kasernenstrasse. Et ceci dans un bâtiment où opèrent aussi d'autres associations culturelles. Il en résultera des économies de coûts pour le poste administratif, mais aussi pour le Comité central.

Les dominantes du poste administratif étaient en 2009 l'aménagement des prestations de service pour les membres : négociations avec diverses assurances en vue de contrats-cadres qui permettront aux membres d'obtenir des conditions avantageuses d'assurances d'atelier et de transport, mais aussi d'assurances complémentaires à la caisse maladie ou d'indemnité journalière. On prévoit une nouvelle brochure et un nouveau dépliant dans lesquels visarte.suisse sera

présentée avec toutes ses prestations de service. De plus, la réorganisation et la réforme des publications Info-Bulletin et Art suisse ont tenu le premier plan.

6. Commissions permanentes

6.1 Commission d'admission

La Commission d'admission est formée depuis 2009 de : David Curchod (Présidence, visarte.vaud), Cornelia Ackermann (visarte.argovie), Irène Buffat (visarte.bâle), Gianin Conrad (visarte.grisons), Christian Herter (visarte.suisse centrale), Patricia Jacomella Bonola (visarte.tessin), Nikolaus Loretan (visarte.haut.valais), Christin Markovic (visarte.berne) et Ursula Schertenleib (visarte.zurich). Elle s'est réunie le 4 avril et le 14 novembre 2009.

6.2 Commission de la formation

La Commission de la formation a été constituée en 2007. Avec son propre représentant au Comité central, elle a pu reprendre le travail en automne avec beaucoup d'énergie. Membres de la Commission de la formation : Urs Dickerhof (Présidence), Rambert Bellmann (HSLU), Sandi Paucic (F+F), Christof Schelbert (FHNW), Eva-Maria Würth (CC).

7. Dominantes de politique culturelle

7.1 Loi sur l'encouragement de la culture (LEC), loi Pro Helvetia (LPH)

Selon une motion du Conseil National, les deux lois prévues seront réunies en une loi sur l'encouragement de la culture. En 2009 les associations culturelles se sont engagées avec ardeur sous la direction de l'association faîtière Suisseculture pour la loi sur l'encouragement de la culture (Heinrich Gartentor était jusqu'en mai 2009 membre du Comité, depuis c'est Regine Helbling). Après les délibérations du Conseil National en automne 2008 et au printemps 2009, le bilan était mitigé. Grâce à un Lobbying intensif, nous avons certes obtenu un bon nombre d'améliorations de la LEC. Par exemple l'indépendance de Pro Helvetia et le maintien des bourses de création, qui étaient menacées d'abolition. Malheureusement le Conseil National n'a pas voulu de Conseil culturel qui aurait joué dans la culture un rôle analogue à celui du Conseil scientifique pour la science. Dommage aussi que le Conseil National n'ait pas suivi la motion de la

Commission SEC (Commission de la science, de l'éducation et de la culture) pour la sécurité sociale des créateurs de culture. Comme personne ne réussissait à concevoir une répartition des tâches entre l'OFC et Pro Helvetia, visarte.suisse a demandé aux deux institutions de donner leur avis sur la question. Une véritable bataille fait rage entre l'OFC et Pro Helvetia au sujet du Swiss Art Award. L'encouragement de la relève devrait procéder de Pro Helvetia, l'attribution de prix de la Confédération. Selon Pro Helvetia, le Swiss Art Award est de l'encouragement de la relève et devrait lui revenir. visarte.suisse représente l'opinion qu'il s'agit certes aussi d'encouragement de la relève, mais surtout de la principale distinction attribuée en arts visuels. Pour conserver son poids, elle doit rester aux mains de la Confédération.

A l'étape suivante, l'affaire a été traitée par la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats et par le Conseil des Etats à la session d'été 2009. Là aussi, on s'est efforcé par un lobbying ciblé d'exercer de l'influence sur les parlementaires : avec la deuxième tranche de l'action « art et politique se rencontrent », les créateurs de culture de divers partis se sont entretenus avec des Conseillers aux Etats en défendant les valeurs culturelles. Par une lettre, visarte.suisse a incité le Conseil des Etats à mettre fin au conflit de compétences entre Pro Helvetia et l'OFC et de laisser le Swiss Art Award à l'OFC.

Le Conseil des Etats a suivi en tous points les motions de la majorité de sa SEC. Les débats ont donné un résultat réjouissant : la motion Bortoluzzi en matière de sécurité sociale a été adoptée sans opposition. La différence avec le Conseil National devra être éliminée par procédure de conciliation.

La motion « sécurité sociale pour les conditions d'emploi à changements fréquents ou temporaires » a été également adoptée sans opposition, après que le CF Couchepin s'est déclaré prêt à la recevoir. Toutefois, il a annoncé qu'il proposerait au Conseil National une transformation en postulat de forme moins contraignante.

Mais tous les résultats des débats ne sont pas encourageants : la fixation des objectifs stratégiques de Pro Helvetia est du ressort du Conseil fédéral. Par conséquent, le Conseil de fondation devient un organe exécutant de l'Office fédéral de la culture. Le Conseil culturel demandé par les acteurs culturels est malheureusement abandonné.

Lors de la session d'hiver 2009, le Parlement a adopté en votation finale la nouvelle loi fédérale sur l'encouragement de la culture. La Suisse a donc pour

la première fois de son histoire une telle loi, qui – depuis l'adoption du projet présenté en été 2007 et depuis plusieurs fois modifié sur des points essentiels – a été adoptée par le Conseil National avec 135 voix contre 54, par le Conseil des Etats avec 39 Oui sans opposition.

Il est réjouissant que la prévoyance professionnelle ait pu être inscrite dans la loi. Selon l'article 9, la Confédération et Pro Helvetia devraient à présent verser un certain pourcentage de chaque contribution d'encouragement aux artistes à leurs caisses de prévoyance, à condition qu'ils soient affiliés à une institution de prévoyance. La répartition des tâches entre Pro Helvetia et l'Office fédéral de la culture a également pu être précisée dans la LEC. Cela signifie que Pro Helvetia assure l'échange culturel entre la Suisse et l'étranger et l'encouragement de la relève, alors que l'Office fédéral de la culture est chargé des tâches de coordination, du soutien des organisations et de l'attribution des prix. visarte.suisse se battra pour que le Swiss Art Award reste un prix et ne soit pas relégué au statut de simple encouragement de la relève. Mais il n'est pas réjouissant d'apprendre que Pro Helvetia se voit dépouillée de sa compétence de direction stratégique. Le Conseil fédéral fixera les objectifs stratégiques de Pro Helvetia tous les quatre ans et les soumettra au Parlement pour approbation.

7.2 AIAP/IAA

La crise financière a mis certaines de nos associations partenaires internationale dans d'énormes difficultés, de sorte que la General Assembly de AIAP World et AIAP Europe 2009 ont été reportées à 2010.

Sur invitation de l'IGBK Berlin, Alex Meszmer a participé à une session intitulée « Mobility in the visual Arts sector in Europe » à Linz. Elle avait pour but de formuler des propositions à la politique (UE) afin d'améliorer la situation des artistes. Alex Meszmer a collecté les expériences d'artistes en matière de questions douanières et les a réunies en un dossier, qui a suscité un vif intérêt dans les discussions. Une nouvelle notice explicative sur la douane et d'autres mesures qui ont résulté de la confrontation avec la question sont en préparation.

30 permis AIAP/IAA pour artistes qui ne sont pas membres de visarte ont été établis en 2009.

8. Thème annuel « Art en province 2 »

Notre mise au concours « Art en province » a suscité un vif intérêt. Toutefois nos ressources très limitées –

en budget et en temps – ne nous ont pas permis de rendre visite personnellement à tous les participants. La deuxième année de « Art en province » portait le titre générique : « Initiatives et stratégies ». Le numéro de 2009 d'Art suisse y est également consacré : trois articles de fond des trois grandes régions linguistiques résument les expériences de la province, et des experts des provinces rendent compte de projets excellents. En novembre 2009, une session « Art en province – Initiatives et stratégies » a eu lieu à la Kunsthalle de Berne. Le matin, plusieurs initiatives ont été présentées et l'après-midi a servi à élaborer en petits ateliers un vademecum pour la province (Info-Bulletin 30).

III PRESTATIONS DE SERVICE

1. Institutions sociales

1.1 Fondation caisse d'indemnité journalière pour les artistes visuels suisses

La caisse d'indemnité journalière a versé environ CHF 115'872.00 de prestations en 2009, ce qui équivaut à une légère diminution par rapport à l'année dernière.

1.2 Fonds de soutien pour les artistes visuels suisses

Le fonds de soutien a fait face à des demandes pour environ CHF 19'500.00 jusqu'à fin décembre 2009 et, avec l'action de Noël, a réussi à verser au total CHF 12'000.- à des artistes dans l'adversité. Les recettes du fonds de soutien provenant de redevances obligatoires des cantons, des villes, de la Société suisse des Beaux-Arts et des artistes sont par nature sujettes à des variations et leur montant dépasse d'environ CHF 13'000.00.- celui de 2008.

1.3 Caisse de pensions et réseau prévoyance Culture

Depuis 2009, les artistes indépendants qui sont membres actifs de visarte peuvent assurer facultativement leurs revenus chez l'une des deux caisses de pensions avec lesquelles l'association a conclu une convention. Les promoteurs, comme p. ex. la Confédération, les cantons et les communes ou les fondations peuvent verser les cotisations de l'employeur pour tous les assurés sans complications administratives au réseau prévoyance culture.

1.4 Conseil juridique

En 2009 visarte.suisse a collaboré avec les conseillers juridiques Dominic Ruh de artlex, Berne et Christine Weisskopf, Zurich. Ils ont conseillé juridiquement des membres dans de nombreux cas. Il s'agissait de cas de droit d'auteur, de problèmes avec des galeries, de réclamations, de problèmes de contrat de projets Art et bâtiment, et de sinistres. Les problèmes de fiscalité, de travail indépendant et de questions douanières gagnent en importance. Pour la Suisse romande, nous avons pu engager Maître Jean-Claude Morisod de Fribourg.

2. Maison d'atelier/séjours de création

2.1 Fondation Samuel Buffat, Genève

La Fondation Buffat, propriété de visarte, a été fondée en 1988. Son but est d'utiliser la maison laissée en 1985 par le sculpteur Samuel Buffat à son décès comme lieu de rendez-vous, de séjours d'études, d'échange et d'atelier pour peintres, sculpteurs, architectes et créateurs en arts visuels ainsi que comme local d'exposition. La maison offre un logement à cinq étudiants, en règle générale de l'ESBA (Haute Ecole d'art et de Design Genève). Ils sont responsables de l'entretien de la maison.

La Fondation est dirigée par un Conseil de fondation présidé par Monsieur Joël Chervaz, architecte de Fully, depuis 1999. Le Conseil de fondation se réunit une fois par an afin de discuter le budget annuel, les décomptes et la sélection des étudiants. L'atelier est désormais aussi référencé sur le site Web de visarte.suisse.

Même si l'exploitation actuelle de la maison donne satisfaction, l'avenir à moyen terme reste difficile. Le maigre budget, lié à des recettes de loyers, ne permet pas à la Fondation de procéder à des investissements importants. Le bâtiment date des années 50 et n'a jamais été rénové. Seuls les travaux d'entretien courants ont été exécutés. Si des rénovations importantes s'avèrent nécessaires, la Fondation sera confrontée à des difficultés financières. Le Conseil de fondation examine diverses options propres à assurer l'avenir de la Fondation.

2.2 Fondation Eduard Bick, Tessin

La Fondation possède trois maisons (atelier-appartement Bick et maison du fondateur Eduard Bick) à S.

Abbondio au lac Majeur ainsi que la «Casa Maria» à Costa Intragna. Depuis des années, la Fondation doit fonctionner avec de modestes ressources financières. Comme la situation financière s'est détériorée ces dernières années et qu'il y a eu des réparations à faire à la Casa Bick, le Conseil de fondation et visarte.suisse ont commandé une étude visant à analyser l'état des maisons, mais aussi les possibilités qui s'offrent à la Fondation et à montrer les voies à suivre pour l'avenir. En automne 2009, l'ancienne Directrice administrative de visarte, Sonja Kuhn, a été élue présidente du Conseil de fondation à la succession de Peter Möhl.

2.3 Atelier de la Cité Internationale des Arts, Paris

L'Atelier de la Cité Internationale des Arts de visarte.suisse à Paris a été attribué en 2009 aux créateurs suivants pour un semestre chacun : Ruth Greter et Gian Paolo Minelli. Les deux bourses de Paris de chacune 5'000.– sont financées par les versements de la Fondation Symphasis (anciennement Fondation artistique Suisse de l'économie suisse). Suite à des entretiens avec la Fondation Symphasis, les efforts s'intensifient en vue d'obtenir des contributions des associations AdS (Autrices et auteurs de Suisse) et Association des musiciens suisses, afin de garantir la survie à moyen et à long terme de l'atelier. Pour recruter des donateurs potentiels par le biais des conseillers à la clientèle de Crédit Suisse, un dépliant qui présente la Fondation a été réalisé.

3. Publications/site Web

Dans le cadre du concept de communication et sous la pression des coûts, les publications ont été reconçues.

3.1 Art suisse

Après le numéro 2008 sur le thème annuel « Art en province », « Art en province 2 » est paru en 2009. Cornelia Mattich assurait la conception visuelle, Alex Meszmer et Regine Helbling la rédaction. Parallèlement à trois articles de fond des régions linguistiques, divers projets ont été présentés sous le titre « Initiatives et stratégies ». Deux séries de photos d'artistes suisses illustrent la livraison. C'est le dernier Art suisse paru sous cette forme, sa conception sera revue en vue d'un repositionnement dans le paysage suisse des périodiques (cf. 5.6 communication).

3.2 Info-Bulletin / lettre du président

Notre Info-Bulletin est paru deux fois en 2009 sous forme de Newsletter PDF sur notre site Web. A chaque fois, il a été annoncé par une carte d'artiste (en 2009 avec une reproduction d'une œuvre de HR. Fricker et de Hildegard Spielhofer) avec au dos le sommaire du Bulletin. Les membres qui n'ont pas d'accès Internet peuvent commander le bulletin imprimé au poste administratif et le reçoivent dès ce moment sous forme papier jusqu'à nouvel ordre. De plus, au printemps 2009, une lettre du président a informé les membres des activités du Comité et de l'état d'avancement de la loi sur l'encouragement de la culture.

3.3 Site Web www.visarte.ch

Le nouveau site Web a été très bien accueilli et il est bien fréquenté, d'où une nette baisse des appels téléphoniques au poste administratif pour des questions dont les réponses sont sur le site Web. Par ailleurs, les dossiers de candidature correspondent en moyenne beaucoup mieux aux conditions requises. Pourtant, le site Web sera amélioré en permanence et sa structure sera encore une fois clarifiée en 2010.

IV COOPÉRATIONS

1. Suisseculture et Suisseculture Sociale

Regine Helbling a été élue à la place de Heinrich Gartentor au Comité par l'Assemblée générale de Suisseculture en mai 2009. Les diverses phases de la consultation et l'adoption de la loi sur l'encouragement de la culture tenaient le premier plan des activités de Suisseculture. A présent, les associations revendiquent le droit d'être consultés et de fournir leurs conseils pour la mise en œuvre. Regine Helbling est membre du groupe de travail qui accompagne cette mise en œuvre.

Chez Suisseculture Sociale, Eva-Maria Würth siège au Comité. Les tâches de Suisseculture Sociale ont été déplacées afin de construire le réseau prévoyance culture, de faire progresser l'établissement des caisses de pensions pour artistes et de rechercher des bailleurs de fonds.

2. PAck

PAck (Präsenz Aktion Kultur/action pour une présence culturelle) est un forum et un instrument de travail pour

les directions des associations. L'échange sert notamment à la discussion stratégique-politique, d'où les associations peuvent tirer des informations importantes. En 2009, PAck était au repos.

3. SSFA

Comme la SSFA risquait de perdre le soutien KUOR et que de nombreux membres avaient passé à visarte en 2008, l'AD 2009 a décidé d'accueillir la SSFA avec le statut de groupe et sans autres conditions, si elle le souhaitait. Mais la SSFA n'a pas formulé sa demande, ni donné une réponse officielle à l'offre. La SSFA continue à faire cavalier seul.

4. ProLitteris

A l'Assemblée générale de ProLitteris de septembre 2009, Regine Helbling a été élue à la succession de Sonja Kuhn au Comité. La question du droit de suite a été reprise en 2009. Les artistes visuels concernés sont toujours priés de militer avec insistance pour une modification de loi, pour qu'ils bénéficient d'une indemnité en cas de revente de leurs œuvres par le commerce de l'art. Les membres de ProLitteris peuvent toujours – parallèlement aux droits de reproduction « classiques » – céder à la société de gestion le règlement des licences d'utilisation de leurs œuvres sur Internet.

5. Coalition pour la diversité culturelle

Sous la direction de la Coalition pour la diversité culturelle et dans le cadre de divers ateliers en groupes spécialisés, des dominantes et des propositions pour la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO pour la diversité culturelle ont été définies. visarte.suisse était représentée par Regine Helbling dans le groupe « Art visuel/photographie ».

V PROJETS

1. KiS, prix de la diffusion d'art visuel en Suisse

En 2009, le prix de la diffusion des arts visuels en Suisse a été décerné pour la deuxième fois conjointement par visarte.suisse et la Société suisse des Beaux-Arts. Il y a eu environ 35 candidatures, parmi lesquelles de très grands musées réputés de Suisse. Le Jury, formé de de Hildegard Spielhofer (artiste), Bob

Gramsma (artiste), Caroline Nicod (Centre Pasqu'art, Bienne), Hilar Stadler (Museum Bellpark, Kriens), Helen Leumann (Conseillère d'Etat LU) et Heinrich Gartentor, animateur, a décidé cette fois de diviser le prix et de l'attribuer à deux espaces Off. Il s'agit du Message Salon d'Esther Eppstein à Zurich et du Lokal-int de Chri Frautschi à Bienne. Le prix est décerné tous les deux ans. La dotation de CHF 10'000.– est financée par une fondation qui ne souhaite pas être nommée.



2. Manifestations

2.1 Sécurité sociale

Plusieurs séances d'information ont eu lieu chez les groupes régionaux sur les questions de « Caisse de pension » et « réseau prévoyance culture » (p. ex. aussi dans le cadre d'une AG).

VI RÉSUMÉ ET PERSPECTIVE 2010

Résumé

Diverses priorités majeures ont rythmé les activités 2009 de visarte.suisse :

- finances : la situation financière de l'association doit être assainie d'urgence. Continuer à débloquer des réserves saperait de plus en plus la substance et conduirait à la ruine en peu de temps. C'est pourquoi il faut trouver d'urgence, d'une part des potentiels d'économies, d'autre part de nouvelles sources de revenus. Une augmentation des cotisations de membre actif est indispensable.
- politique culturelle : les diverses étapes de l'adoption de la nouvelle loi sur l'encouragement de la culture ont été observées et commentées en collaboration avec Suisseculture. De nombreuses préoccupations des associations culturelles ont été prises en compte, avant tout la clause sur la

sécurité sociale; pour d'autres, notamment la continuité du Swiss Art Award, visarte.suisse devra continuer à s'engager dans la phase de mise en œuvre.

- sécurité sociale : la caisse de pension pour les membres de visarte est un objectif intermédiaire de plus dans la sécurisation des moyens d'existence des créateurs. Son inscription dans la nouvelle loi sur l'encouragement de la culture lui donne un poids supplémentaire.
- centre Art et bâtiment : grâce à des entretiens avec les divers groupes d'intérêt dans le domaine Art et bâtiment, l'intérêt et le besoin d'un centre ont été constatés.

1. Thème annuel 2010

La conférence des groupes de novembre 2009 était placée sous le signe de la « communication » et ce sujet accompagnera encore visarte.suisse en 2010. La communication entre Comité central, poste administratif et les groupes régionaux doit s'améliorer, les rôles au sein de l'association doivent se préciser. Pour ce faire, un groupe de travail avec des représentants des groupes, du CC et du poste administratif a été formé.

2. Sécurité sociale et prestations de service

La fondation du réseau Prévoyance culture et des caisses de pension a été un premier pas qui sera suivi en 2010 d'autres assurances offertes aux membres à des conditions de faveur. Il s'agira entre autres de complémentaires de la caisse maladie et de caisse d'indemnité journalière ainsi que de réductions sur les assurances d'atelier et de transport. De même, le conseil juridique sera développé, surtout dans le domaine des impôts et de la douane.

3. Centre Art et bâtiment

La construction du centre Art et bâtiment progressera. Dans une première phase, en 2010, il faudra assurer le financement, essentiellement par des ressources externes. Le contrat d'honoraire sera également mis à disposition des membres cette année. De plus, une distinction est prévue pour les projets d'excellence.

4. Manifestations

Ateliers

Les sujets d'ateliers de 2010 toucheront majoritairement des questions juridiques :

- Impôts
- Douane
- Droit de suite
- Droit d'auteur

De plus, d'autres manifestations sur la sécurité sociale seront organisées.

5. Déménagement du poste administratif

Le déménagement du poste administratif absorbera une grande partie des ressources en 2010. Les nouveaux locaux ne sont pas seulement plus centraux et un peu moins chers, ils offrent une meilleure mise en réseau de politique culturelle ainsi que diverses possibilités d'organiser des manifestations et des assemblées telles que les conférences des groupes .